



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 26 mars 2019

Approuvé

Présents :

<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Senoah</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>C2S</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Maité Frérotte</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Aînés du MOC</i>
	<i>Enéo</i>

Absents :

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 26 février 2019

Le PV du 26 février 2019 est approuvé sans modification.

2. Courriers et Contacts :

Courriers / mails :

1. **Awans - mise en place CCCA :** L'Échevin de la commune d'AWANS a demandé l'intervention d'un membre de la CAS, souhaitant lancer une Commission Consultative des Aînés. Henri a pris contact avec celui-ci, mais n'a pas reçu de réponse.
2. **Musson - mise en place CCCA :** L'Échevine de Musson (Virton) demande l'intervention d'un représentant CAS afin de mettre en place un CCCA dans sa commune. Les coordonnées d'Henri lui ont été communiquées, afin qu'ils organisent l'intervention.
3. **C2S :** Madame Colemont, présidente de la C2S a adressé un courrier officiel à la CAS, afin de marquer le soutien de la C2S aux projets de la CAS, mais annonçant que les membres de la C2S ne pourraient être présents au colloque du 4 avril prochain vu leur Assemblée Générale extraordinaire fixée sur demande d'un intervenant extérieur. Elle sollicite également l'envoi de 50 brochures « Assises des Seniors : colloques 2018 ». Malheureusement, pour des envois supérieurs à 10 brochures, il faut prévoir un rendez-vous à la CAS afin de venir les récupérer sur place compte tenu du coût de l'envoi.
4. **CCCA de Molenbeek :** La nouvelle présidente du CCCA de Molenbeek, suite au renouvellement de celui-ci, est Madame Marie-Françoise VANLIL.

Contacts :

/

3. Assises des Seniors

a. Colloque « Lieux de Vie des Seniors » :

François Verhulst, en charge de ce colloque est excusé pour la présente réunion, il n'est pas possible de faire le point.

La secrétaire administrative signale que, relevé arrêté au 26 mars, il y a 29 inscrits confirmés par le paiement des 20€ de frais d'inscription.

b. Colloque « Citoyenneté des Seniors » :

Le colloque se tiendra au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la rue Royale le 14 mai 2019, de 13h à 17h. Un accès au parking est d'ores et déjà prévu.

Le parlement prend en charge le café de la pause-café.

Le drink de clôture est à la charge de la CAS.











Le colloque sera enregistré par le Parlement.

Le colloque se déroulera dans l'hémicycle pouvant accueillir 100 personnes, hors balcons et le drink de clôture dans l'atrium où une dizaine de chaises seront à disposition des seniors qui le souhaitent.

Arlette a pu visiter le parlement dans le cadre de l'organisation de ce colloque le 18 mars et une nouvelle visite est prévue le 10 mai 2019.

Les inscriptions seront clôturées le 8 mai 2019.

Le Colloque se déroulera comme suit : (Programme)

-  13h00 – 13h05 **Mot d'accueil par Henri Lurkin**
-  13h05 – 13h15 **Intervention d'Alda Gréoli**
-  13h15 – 14h00 **Intervention de Stéphane ADAM**, Docteur en Psychologie
« Vieillir en bonne santé dans nos sociétés actuelles »
-  14h00 – 14h30 **Débat**
-  14h30– 14h45 Pause café
-  14h45 – 15h45 **Table ronde avec Sylvie Carbonnelle, Paul Galand et Thèrese Snoy**, de « *Grands parents pour le climat* », **Marie-Thèrese Casman et Pierre Degand** de « *Duo for a job* »,
-  15h45– 16h15 **Débat**
-  16h15 – 16h25 **Intervention du Président**
-  16h25 – 16h30 **Remerciements**
-  16h30 Drink de clôture

Un point press doit être organisé, peut-être avec l'aide de Madame Anne Marie PIERARD. Celle-ci pourrait également animer les débats de la table ronde. Anne Marie Balthasart tente d'obtenir ses coordonnées privées afin de prendre contact pour ce faire.

Deux représentants de la Coordination devront être présents vers 12h afin de s'occuper de l'accueil. Le personnel du Parlement se chargera de distribuer les badges aux participants.

Un power point sera projeté lors du colloque. La secrétaire administrative le préparera. Un test de projection est d'ores et déjà prévu le 10 mai à 10h.





Les invitations seront envoyées à nos membres, aux CCCA et devront également être adressées aux Députés, à Madame Bidault, au cabinet de Madame Gréoli (bien qu'elle ait déjà confirmé son intervention en début de colloque).

4. Rapport d'activités 2018 :

Anne Marie Blathasart a préparé un document de travail afin de faire le point sur le contenu du nouvel arrêté confirmant le décret « Commission des Seniors » jusqu'en décembre 2019.

Le document est joint en annexe.




Les principales remarques sont les suivantes :

-  À la lecture du document de politique générale fédérale, les seniors ne sont repris nulle part. Dès lors, il faut trouver un moyen de « créer » des matières communautaires qui concernent les seniors (piste : carte seniors, comme la carte étudiant, permettant des réductions « culturelle » pour les seniors).
-  Est-ce nécessaire que la CAS soit présente et représentée partout dès lors que ses propres membres le sont ?
-  Il serait utile de préparer une plaquette / un dépliant de présentation de la CAS, lequel présenterait les membres de la CAS, son rôle, ses buts et la reconnaissance en qualité de Commission des Seniors de la FWB.
-  Pour le site de la CAS, il faudrait contextualiser tous les travaux de la CAS au lieu de simplement mettre le pdf de ceux-ci et optimiser le site afin que toutes les activités de nos membres et non-membres (hors activités à but commercial) soient repris et mis en avant.

Le rapport d'activités 2018

La secrétaire a préparé une base de travail pour le nouveau rapport d'activités 2018, pour lequel nous avons reçu la confirmation qu'il est à rendre pour le 30 juin 2019.

De manière générale, il y a lieu de :

-  P3 : Reprendre les coordonnées du Président comme personne de contact et de rajouter celle de la secrétaire administrative.
-  P5-6 : développer les 3 parties du contexte (historique, commissions et Assises) et expliquer le lien entre celles-ci.
-  P7 : préciser que les éléments repris dans le tableau sont développés en détails dans les pages suivantes.

- P7 « 31 janvier 2018 » : la CAS a refusé l'intervention vu la demande d'avis de la CAS sur les décisions politiques. Si la Secrétaire arrive à justifier de manière positive et constructive le problème de la CAS à parvenir à une position commune compte tenu de sa pluralité, alors ce point sera gardé. Dans le cas contraire, il sera simplement supprimé.
- P8 : les interventions sont classées par ordre chronologique dans le tableau. Les 4 dernières dates reprennent les colloques des Assises et doivent être reprises dans un tableau distinct.
- P10-20 : toutes les interventions détaillées doivent être recontextualisées, les rapports d'interventions réécrits afin d'être harmonisés (rapport externes / rapports internes). Pour chacune des ces interventions, préciser pourquoi la CAS est intervenue, dans quel buts ?
- P12 : le power point doit être mis sous forme de texte.
- P15 : rajouter des extraits de la résolution du Parlement de Wallonie qui a donné lieu à cette demande d'étude à l'IWEPS
- P18-20 : reprendre les articles 1page/page.
- P20 : reportage télé : mettre le lien vers le site RTL Play / images à l'appui et l'épisode précis.
- P21 : remplacer brochures annuelles par « brochures de revendications » ou de prise de position ou encore d'avis (à voir) et développer le cadre de la réflexion, contextualiser les brochures et les colloques.
- P26 : reprendre le contenu du site du Parlement qui signale l'intervention de la CAS.
- P27 : mettre les liens vers les 3 cahiers issus des travaux de groupes de l'IWEPS sur la Silver Economie auxquels la CAS a participé.
- P29 : introduire/contextualiser les éléments des différentes commissions et colloques (axes de travail, réflexions,...).
- P29- 31 : reprendre le contenu des brochures (citoyenneté, mobilités, assises thématiques et enjeux, assises colloques 2018)

5. Plan d'action 2020-2021

Compte tenu du délai accordé, le plan d'action sera préparé ultérieurement.

Des pistes de présentation de celui-ci sont proposées :

- Vu le côté très « administratif » de Madame Bidault, peut-être que le plan d'action pourrait être présenté sous forme d'actions pour chacune des missions de la Commission des Seniors ?
- La reconnaissance ayant initialement une validité de 3 ans, présenter 1 thème par an et des actions concrètes pour chacun d'eux ?

6. Divers :

- Congés de la secrétaire administrative : La secrétaire administrative demande à prendre congé du 8 au 12 avril inclus.

Le CA approuve la demande de congés.

Annexes :

- PV du 26 février 2018 approuvé
- Lettre de la C2S
- Note de réflexion d'Anne Marie Balthasart quant au nouvel arrêté
- Base de travail rapport d'activités 2018